

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

**Commission
des lois constitutionnelles,
de la législation
et de l'administration
générale de la République**

**Mercredi
9 août 2017**
Séance de 11 heures 30

Compte rendu n° 14

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2016-2017

- Examen, en lecture définitive, du projet de loi organique pour la confiance dans la vie politique (T.A. n° 17) (Mme Yaël Braun-Pivet, rapporteure) 2
- Informations relatives à la Commission 3

**Présidence
de M. Didier Paris,
*vice-président***



La réunion débute à 11 heures 35.

Présidence de M. Didier Paris, vice-président.

La Commission examine, en lecture définitive, le projet de loi organique pour la confiance dans la vie politique (T.A. n° 17) (Mme Yaël Braun-Pivet, rapporteure).

TITRE II

DISPOSITIONS RELATIVES AUX PARLEMENTAIRES

CHAPITRE III

Dispositions relatives à la « réserve parlementaire » et à la « réserve ministérielle »

Article 9 (art. 7 et 11-1 [nouveau] de la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances) : *Suppression de la « réserve parlementaire »*

*Suivant l'avis défavorable de la rapporteure, la Commission **repousse** les amendements identiques n° 1 de M. Martial Saddier, n° 4 de M. Xavier Breton, n° 6 de M. Philippe Gosselin, n° 7 de M. Fabrice Brun et n° 22 de M. Patrick Hetzel.*

TITRE IV

DISPOSITIONS DIVERSES ET TRANSITOIRES

Article 11 : *Modalités d'entrée en vigueur de l'article 2 relatif à la vérification de la situation fiscale des parlementaires*

*Suivant l'avis favorable de la rapporteure, la Commission **accepte** l'amendement n° 21 du Gouvernement.*

Article 12 : *Modalités d'entrée en vigueur des dispositions renforçant les incompatibilités*

*La Commission **accepte** l'amendement n° 10 de la rapporteure.*

Article 13 : *Poursuite de l'exécution des crédits ouverts au titre de la « réserve parlementaire » et de la « réserve ministérielle »*

*Suivant l'avis défavorable de la rapporteure, la Commission **repousse** les amendements identiques n° 3 de M. Fabrice Brun, n° 5 de M. Xavier Breton, n° 8 de M. Philippe Gosselin et n° 23 de M. Patrick Hetzel.*

Article 16 (art. 196 et 197 de la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie) : *Extension à certains élus de Nouvelle-Calédonie des incompatibilités parlementaires applicables à certaines activités de conseil*

*La Commission **accepte** l'amendement n° 11 de la rapporteure.*

Article 17 (art. 64, 114 et 161 de la loi organique n°99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie) : *Adaptation des dispositions relatives aux « emplois familiaux » des collaborateurs de cabinet aux institutions de Nouvelle-Calédonie*

*La Commission **accepte** les amendements n°s 12, 13, 14 et 15 de la rapporteure.*

Article 18 (art. 86 et 129 de la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française) : *Adaptation des dispositions relatives aux « emplois familiaux » des collaborateurs de cabinet aux institutions de Polynésie française*

*La Commission **accepte** les amendements n°s 16, 17, 18 et 19 de la rapporteure.*

La réunion s'achève à 11 heures 45



Informations relatives à la Commission

Mme la présidente Yaël Braun-Pivet a indiqué que le prochain texte examiné par la commission des Lois devrait être le projet de loi, adopté par le Sénat après engagement de la procédure accélérée, renforçant la **sécurité intérieure** et la **lutte contre le terrorisme**. Cet examen interviendra à la reprise des travaux en tenant compte des journées organisées par les groupes, soit, vraisemblablement, dans la semaine du 11 ou du 25 septembre en fonction de son inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Membres présents ou excusés

Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

Présents. - Mme Caroline Abadie, Mme Laetitia Avia, Mme Yaël Braun-Pivet, M. Xavier Breton, M. Éric Ciotti, Mme Typhanie Degois, Mme Coralie Dubost, Mme Nicole Dubre-Chirat, M. Christophe Euzet, M. Jean-Michel Fauvergue, Mme Paula Forteza, M. Philippe Gosselin, M. Sacha Houlié, Mme Élodie Jacquier-Laforge, Mme Catherine Kamowski, M. Philippe Latombe, Mme Alexandra Louis, M. Jean-Louis Masson, M. Jean-Michel Mis, M. Pierre Morel-À-L'Huissier, Mme Naïma Moutchou, M. Didier Paris, M. Jean-Pierre Pont, M. Bruno Questel, M. Rémy Rebeyrotte, M. Robin Reda, M. Thomas Rudigoz, M. Pacôme Rupin, Mme Cécile Untermaier, M. Cédric Villani, M. Guillaume Vuilletet, M. Jean-Luc Warsmann, Mme Hélène Zannier

Excusés. - Mme Huguette Bello, M. Philippe Dunoyer, Mme Marie Guévenoux, M. Mansour Kamardine, Mme Marietta Karamanli, M. François de Rugy, Mme Maina Sage

Assistait également à la réunion. - M. Pierre Cordier